



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 83 (1983), p. 5-9

Françoise de Cenival, Georges Posener

[Nécrologie.] Michel Malinine, 1900-1977 [avec un portrait].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène



Michel Malinine à Deir el Medineh en compagnie de Ali Hassan Khalifa et Ibrahim Amer.

MICHEL MALININE 1900-1977 *

Michel Malinine est né le 1^{er} août 1900 à Moscou où son père occupait un rang élevé dans l'administration municipale. Tout en faisant ses études secondaires, Malinine fréquentait assidûment le monde du théâtre auquel appartenaient certains membres de sa famille. Passionné de musique, il suivait au conservatoire de Moscou les cours de piano pour lequel il montrait de grandes dispositions. Il envisagea même d'adopter une carrière musicale. Toute sa vie, il resta fidèle à ses goûts de jeunesse et continua de jouer du piano pour son plaisir. Une fois fixé en France et devenu égyptologue, il ne manquait aucun des concerts donnés par les virtuoses russes et prenait une part importante aux activités du Conservatoire Russe de Paris.

Malinine passa son baccalauréat en 1918 et s'inscrivit à la Faculté historique et philologique de l'Université de Moscou. Il n'y resta pas longtemps. Les événements l'obligèrent en 1919 à quitter sa ville natale, puis son pays. Après de longues pérégrinations, il se réfugie à Prague où il reprend ses études. Ses intérêts se portaient à cette époque sur l'histoire des religions dont il suivit l'enseignement pendant quatre semestres à l'Université Charles. Mais en 1925 sa famille quitta la Tchécoslovaquie pour la France et se fixa à Paris où Malinine reprit encore une fois ses études supérieures. Tout en préparant à la Sorbonne une licence qu'il obtint en 1930, il s'orienta vers l'égyptologie qui avait attiré sa curiosité depuis son enfance. Il fréquenta l'Ecole du Louvre qui lui délivra en 1928 le diplôme d'ancien élève. Il étudia en même temps à l'Ecole Libre des Langues Orientales de l'Institut Catholique de Paris où il fut l'élève d'Etienne Drioton et il y obtint le diplôme des langues égyptienne et copte. Enfin il suivit les cours d'Henri Sottas, Directeur d'études à la IV^e Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, qui enseignait la philologie égyptienne et plus particulièrement le démotique qui était sa spécialité.

* M. Michel Fleury, Président de la IV^e section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, a eu l'obligeance de nous autoriser à reproduire le texte ci-dessous, paru dans *Le livret de la IV^e section de l'EPHE*, 1^{re} année, 1982, p. 25-6.

Malinine se rendit en Egypte pour la première fois en 1929. Pendant plusieurs années, il collabora sous la direction de Georges Foucart à la rédaction des *Monumenta cartographica et geographica Africæ et Aegypti* du Prince Youssouf Kemal. En 1932, il fut attaché à titre étranger à l’Institut Français d’Archéologie Orientale du Caire et durant trois ans participa aux fouilles sur le site de Deir el Médineh menées par Bernard Bruyère. En 1936, il fut nommé Professeur suppléant de copte à l’Institut Catholique de Paris où il enseigna jusqu’en 1948. En 1937, il fut invité à donner des conférences temporaires de littérature copte à la V^e Section des Hautes Etudes. Il assura ces fonctions jusqu’à la fin de la guerre. En 1939, il obtint la naturalisation française et, la même année, entra au C.N.R.S. où il resta jusqu’en 1952. Pendant l’occupation, Pierre Lacau, alors professeur au Collège de France, demanda à Malinine de se charger de la bibliothèque du Cabinet d’égyptologie. Il en fit le fichier et l’organisa selon les normes qui, pour l’essentiel, seront observées par la suite. En 1947, il reçut le diplôme de la IV^e Section de l’Ecole Pratique des Hautes Etudes avec sa thèse *Choix de textes juridiques égyptiens*. Enfin en 1952 il y fut nommé Directeur d’Etudes, enseignement qu’il assurera jusqu’en 1970. Seule interruption : en 1956-1957, il se rendit aux Etats-Unis, invité comme Visiting Professor à l’Université Brown (Providence, Rhode Island) où il fit des cours d’hiératique anormal et de démotique.

Malgré sa sécheresse, le résumé chronologique de la carrière de Michel Malinine qu’on vient de lire laisse entrevoir les difficultés de toute sorte qu’il a rencontrées au cours de sa vie et qui ont retardé ses études, les obstacles qu’il a dû surmonter pour s’imposer dans sa spécialité. Constamment détourné de ses recherches pour des besognes alimentaires, il y revenait avec une opiniâtreté qui pouvait surprendre ceux qui ne connaissaient pas bien cet homme. Plein d’esprit et de fantaisie, il était apparemment plus attiré par les arts que par les rigueurs de la science. Pourtant ses goûts l’ont toujours porté vers ce qui, dans l’égyptologie, était le plus ardu : le déchiffrement des textes cursifs. Ses deux premiers articles sont consacrés à des fragments écrits en hiératique. Le premier, paru en 1934 dans le *BIFAO* 34, 63-74, contient l’édition d’un ostracon portant un extrait de l’Enseignement d’Amménémès I. Le deuxième, publié dans les *Mélanges Maspero* I (1935-1938), 879-899, fait connaître de nouveaux fragments du Calendrier des Jours Fastes et Nefastes. Dans les deux articles, la transcription et la traduction des textes s’accompagnent d’un ample commentaire dont on retiendra surtout une étude détaillée de la division du jour chez les anciens Egyptiens.

S’étant familiarisé avec la lecture de l’hiératique, Malinine s’oriente vers les formes simplifiées et particulièrement difficiles de la cursive égyptienne. Après la mort d’Henri Sottas en 1927, la France n’avait plus de démotisant. Contraint de travailler seul,

Malinine, avec une rare persévérance, consacre de longues années de préparation silencieuse pour parvenir à dominer les écritures récentes. Il deviendra un maître universellement reconnu pour être le grand spécialiste dans ce domaine. Ses publications et son enseignement marquent la renaissance de ces études en France.

Une écriture particulière s'était développée dans les milieux notariaux thébains du VIII^e au VI^e siècle avant notre ère. Cette branche bâtarde et rapidement avortée de l'hiératique administratif de la 21^e dynastie, dont les témoins sont contemporains du développement de l'écriture démotique née sans doute dans le nord du pays, venait d'être baptisée par Griffith, dans son *Catalogue of the Demotic Papyri of the John Rylands Library* (1909) du nom d'« hiératique anormal ». Le Musée du Louvre recélait une assez grande quantité de documents rédigés dans cette écriture : environ les deux tiers des textes répertoriés, le musée de Turin venant en seconde position. De certains, Revillout, qui croyait pouvoir les lire, avait donné des traductions fantaisistes. M. Malinine entreprend l'étude, en même temps que celle des textes de même époque rédigés en démotique archaïque.

Le démotique, ceux de sa génération n'étaient pas nombreux à le pratiquer, et ils étaient comme lui obligés de se constituer un fichier paléographique autant que lexicographique, le *Demotisches Glossar* du danois Erichsen étant encore en gestation (il ne parut qu'en 1954). Ils étaient, aussi, dispersés de par le monde et s'ignoraient, si bien que des entreprises parallèles naquirent et se développèrent à l'insu de leurs auteurs, comme celle de G.R. Hughes à Chicago, attelé aussi aux textes archaïques de cette période, et celle de M. Malinine.

Après des années de travail solitaire, pendant lesquelles il affinait les instruments qui devaient lui permettre de mener à bien sa tâche, Malinine publie en 1946 « Une vente d'esclave à l'époque de Psammétique I^{er} » (*Rev. d'Egyptol.* 5, 119-131), première de ses études portant sur un texte écrit en hiératique anormal, le papyrus Vatican 10574. Mais c'est peut-être la lecture de quelques mots fréquents que Griffith, malgré sa connaissance inégalée des écritures hiératique et démotique, n'avait pu arracher, qui révèle le mieux sa passion de la difficulté et son talent de déchiffreur : c'est, en 1949, un article du *Journal of Egyptian Archaeology* 35 (p. 150-2), sur les graphies démotiques du mot 'k, « nourriture », « ration », suivi en 1950, à l'occasion de la publication du papyrus de Strasbourg n° 4, daté de Darius I^{er}, dans *Kêmi* 11 (p. 1-23), d'une étude plus longue avec un nouvel examen des mots « ration », « blé », « orge », « épeautre », « artabe », mots qui constituaient des difficultés insurmontables dans tous les contrats où ils apparaissaient. Dès lors, les articles consacrés aux textes écrits en hiératique anormal ou en démotique archaïque se succèdent et alternent avec la publication de recueils : en 1949,

« Un jugement rendu à Thèbes sous la 25^e dynastie » (P. Louvre E 3228 c), dans la *Rev. d'Egyptol.* 6 (p. 157-78); « Un contrat de vente d'emplacements à construire de l'époque d'Achoris » (P. Lille n° 26), *Rev. d'Egyptol.* 7 (p. 107-20), en 1950; la même année paraît, dans les *Archives d'Histoire du Droit Oriental* V, les *Documents juridiques égyptiens (deuxième série)* qui donnent la transcription et la traduction de 27 textes, commentés par J. Pirenne. En 1951, « *Trois documents de l'époque d'Amasis relatifs au louage de terres* » (P. Louvre 7833 a, 7844 et 7845), dans la *Rev. d'Egyptol.* 8, (p. 127-50), sont publiés non seulement en translittération et traduction, mais avec des planches de transcriptions en hiéroglyphes extrêmement précises. C'est aussi accompagné de telles planches, qui devaient former le deuxième volume, qu'aurait dû paraître en 1953 le *Choix de Textes en hiératique « anormal » et en démotique*, dont seul le premier volume a vu le jour du vivant de son auteur. Les planches de transcription terminées étaient jugées encore trop imparfaites par un savant épris de perfection. Sans cesse, dans ses conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, des solutions meilleures étaient proposées par M. Malinine, des lacunes comblées. Les notes prises par ses auditeurs ont permis de publier, à titre posthume, cet énorme travail, avec les retouches des dernières années, car il s'agit d'un outil précieux pour ceux qui voudraient s'attaquer au déchiffrement des textes de cette époque qui restent inédits. (Ouvrage paru à l'IFAO, sous le n° IF 590, *RAPH* 18).

Pendant cette même période, l'activité de Michel Malinine dans le domaine de la langue copte ne faiblit pas, mais au contraire s'amplifie. En 1950 il publie les « Fragments d'une version achéménide des petits prophètes », dans *Studies Crum*, 365-415; fait une communication au GLECS sur la phrase nominale en copte. Il prépare la révision de la *Grammaire copte* d'A. Mallon qui, augmentée d'une très riche bibliographie (p. 254 à 401) paraîtra en 1956. Ses comptes rendus de l'*Auswahl früdemotischer Texte* d'Erichsen (*Oriental. Lit.-Zeitung* 50, p. 491-502) et de *Saïte Demotic Landleases* de G.R. Hughes (*Rev. d'Egyptol.* 10, 105-107) font date. De 1953 à 1975, les publications de textes inédits principalement du Louvre, mais aussi, à partir de 1965, de Moscou et de Vienne, sont des modèles. Pendant le même temps, à partir de 1956, le résultat de la collaboration de M. Malinine avec H.C. Puech et al., puis avec R. Kasser et al., à partir de 1973, aboutit à la parution des magnifiques volumes du *Codex Jung* : Evangile de Vérité, Tractatus Tripartitus, De Resurrectione, Epistula Jacobi. Des comptes rendus importants, comme celui de l'ouvrage de E. Lüddeckens, *Agyptische Eheverträge*, dans *Oriental. Lit.-Zeitung* 58 (1963) (p. 558-66), une communication sur un papyrus en hiératique administratif tardif extrêmement difficile, le papyrus Reinhardt (détruit pendant la dernière guerre à Berlin) au 14^e Congrès des Orientalistes (Münich, 1957) ponctuent cette activité intense.

L'œuvre est donc considérable, et d'une qualité exceptionnelle. Reconnu par tous ses contemporains et même par leurs disciples aujourd'hui encore, à l'étranger comme en France, comme le meilleur dans les spécialités qu'il avait choisies, Michel Malinine était en même temps, pour ceux qui le connaissaient, un être à part auquel personne, dans l'Egyptologie, ne ressemblait. Il avait gardé une spontanéité et un charme qu'il conférait sans le savoir à la science qu'il pratiquait. Le goût de déchiffrer une écriture dont bien des aspects et des témoins sont encore des mystères, l'intuition de la solution juste, il les inspirait infailliblement. Il joignait à ces dons cette passion du savoir et de la rigueur scientifique sans laquelle le travail du savant n'est que peine et n'apporte que de maigres fruits.

L'éloge funèbre, l'article nécrologique, enferment celui qu'ils célèbrent dans un cadre trop étroit, de même qu'une photographie fige un moment de sa vie. Le souvenir de certains traits de caractère, d'un style qui lui était propre, évoqué par ses collègues ou amis, ressuscitent au contraire pour un instant, parfois en surgissant de leur mémoire à l'occasion d'un détail minime, l'homme tout entier. Mais ce privilège d'évoquer le vivant qu'il était ne dépasse pas la génération de ceux qui l'ont connu. Et il faut se rappeler que la lecture de textes comme celui-ci constitue le seul moyen, quand l'œuvre d'un savant vous a séduit, d'avoir une idée de celui qu'il fut.

Françoise DE CENIVAL

Georges POSENER